

Situation nationale de la perdrix grise et du faisan commun en 2008 : résultats d'une enquête communale.

Le statut des populations de petit gibier sédentaire de plaine reste mal connu à l'échelle de la France entière. Les données nationales les plus récentes disponibles à ce jour sont, d'une part, celles de l'enquête sur les prélèvements par la chasse à tir lors de la saison 1998-1999 (qui reste imprécise sur la situation des perdrix et faisans du fait des nombreux lâchers) et, d'autre part, celles de l'enquête menée sur le statut des perdrix grises et rouges au printemps 1998.

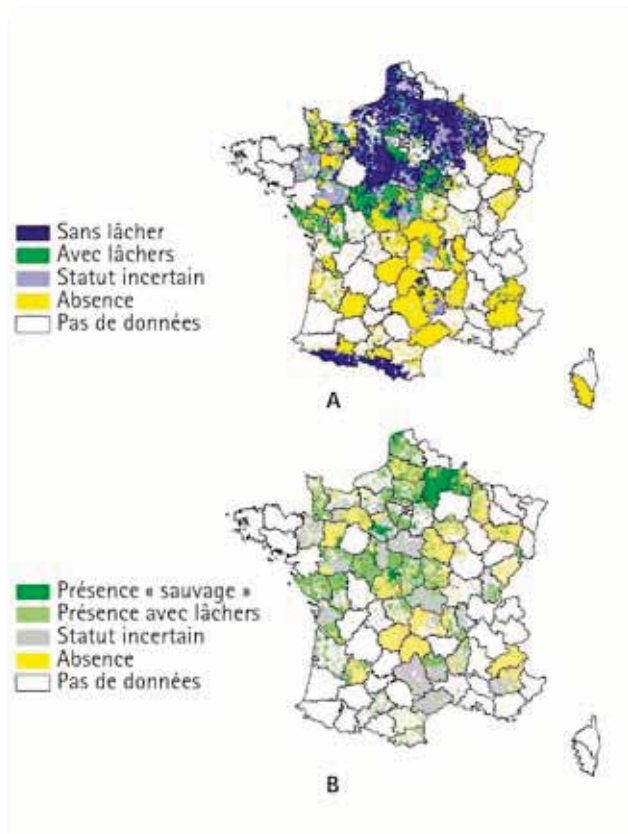
L'enquête sur le petit gibier sédentaire de plaine conduite en 2008 avait donc pour objectif d'évaluer l'état national des populations, soit par leur abondance au printemps 2008 pour les perdrix grise et rouge et le faisan, soit par le tableau de chasse de la saison 2007-2008 pour le lièvre et le lapin. L'attente vis-à-vis de l'enquête était variable selon les espèces. S'il s'agissait de réévaluer le statut des perdrix et d'étendre l'enquête au faisan commun, c'était, en revanche, pour les lagomorphes, une première tentative.

Au total, 66 départements ont envoyé leur contribution et 20 500 communes ont pu être renseignées (55 % des communes de la métropole).

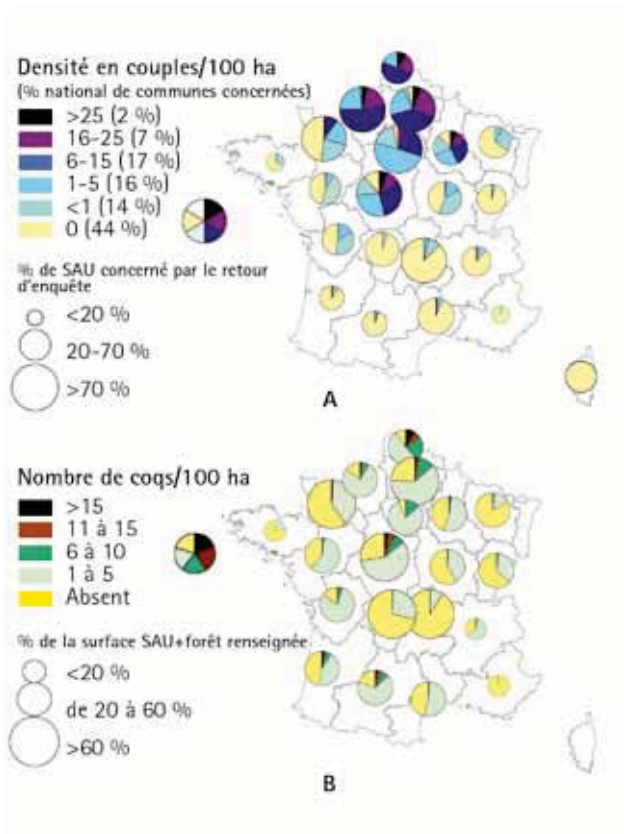
Pour la perdrix grise et le faisan commun, les données demandées concernaient l'abondance au printemps, le statut des populations : sauvages ou avec lâchers et, le cas échéant, le nombre d'oiseaux lâchés.

L'analyse des données recueillies a permis de décrire l'aire de répartition de ces deux espèces en France (figure 1) et d'identifier les régions de plus forte abondance (figure 2). Les populations sauvages de perdrix grises et de faisans occupent majoritairement le Centre-nord.

Les effectifs et le nombre d'oiseaux lâchés ont pu être estimés à partir de modèles mathématiques. Ainsi, la France accueillait au printemps 2008 environ 800 000 couples de perdrix grises et 200 000 coqs faisans. Quant aux effectifs d'oiseaux lâchés, ils ont été évalués en moyenne à 1,5 million pour la perdrix grise et à 6 millions pour le faisan commun. Précisons que ces chiffres sont associés à des incertitudes d'estimation et ne doivent être considérés que comme des ordres de grandeur.



▲ Figure 1. Aire de présence et statut de la perdrix grise (A) et du faisan commun (B) en France au printemps 2008. Statut incertain : abondance et/ou statut non renseigné. La présence de la perdrix grise dans les Pyrénées a été complétée avec les données de l'OGM pour la décennie 2001-2010.



▲ Figure 2. Carte régionale d'abondance des perdrix grises (A) et des faisans communs (B) au printemps 2008.